

REGLEMENT INTERIEUR

Adhésion

Tout le monde peut adhérer à l'association, en devenant membre de soutien ou membre actif. Nos valeurs sont exposées sur la page web de l'association :

Raison d'être : https://quartiervosges.fr/?page_id=199

Nos objectifs : https://quartiervosges.fr/?page_id=243.

Les membres ont pris connaissance de ces informations lors de l'inscription.

Etre Membre

L'adhésion est accordée à toute personne en phase avec les valeurs et les objectifs de l'association. L'adhésion devient effective dès l'acquittement des cotisations.

Les membres actifs s'engagent à participer au fonctionnement de l'association dans le domaine de leurs compétences ou de leurs missions.

L'adhésion donne droit aux avantages statutaires, notamment :

- Le droit de participer aux assemblées générales
- De recevoir de l'information privilégiée
- Participer la vie associative et aux animations

Fonctionnement

Pour le bon fonctionnement de la vie de l'association, les membres veillent à respecter les stipulations statutaires et font preuve de :

- Une bonne Moralité
- Une attitude positive et constructive
- Au respect des autres adhérents et toutes les personnes côtoyées lors des missions pour l'association
- Au respect des valeurs de notre association
- Contribuer à faire croître et rayonner notre association

Sanctions

Tout manquement d'un membre à l'une de ses obligations peut donner lieu à une sanction ou à une exclusion. Les comportements contraires à notre règlement intérieur sont :

- Défaut de versement de la cotisation
- Non-respect des règles fixées le § Fonctionnement

Charte de modération sur les réseaux sociaux

Les internautes ont la possibilité de rejoindre les pages et groupes de notre association, de déposer des avis et/ou des propositions, de s'exprimer et seront informés sur tous les Rendez-vous importants dans notre quartier.

Nos modérateurs se réservent le droit à notre seule discrétion, de retirer à posteriori toute contribution (texte, son, vidéo, image ou liens) non conforme aux lois, aux bonnes mœurs et au respect des personnes.

Sont notamment proscrits (liste non exhaustive)

- Les attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle ;
- L'incitation à la haine ou à la violence, le révisionnisme et le négationnisme ;
- Les insultes, harcèlements, propos diffamatoires concernant les personnes ou les organisations ;
- Les messages obscènes, aux propos insultants, discriminatoires, agressifs ou impolis ;
- Les messages à caractère pornographique ou pédophile ;
- La mention de données personnelles comme les adresses ou numéros de téléphone ;
- Toute contribution détournée à des fins publicitaires ou commerciales
- Le prosélytisme et la propagande,
- Tout message contraire aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée, qui enfreindraient toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur ;
- Les fake-news et toutes les informations mensongères

Tout message publié sur les pages ou groupes demeure sous l'entière responsabilité de son auteur qui en assume seul le contenu.